

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 7 octobre, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

OUVERTURE DE LA SEANCE A 20H 15

PRESENTS : Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr GARROS Thierry, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mr SONILHAC Jacques

Absents :

Excusés : Mr DUROU Nicolas, Mme BARBOT Hélène,
Secrétaire de séance : ADREY Nathalie

ORDRE DU JOUR

1. Délibération pour la location de la salle des fêtes à l'association des nounous : « les petits fripons »

L'association loue la salle tous les mardis matin de 10h à 12h en période scolaire. Le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le prix de la location cette année à 120€

2. Délibération pour servitude « Rives et Eaux »

La société Rives et eaux (nouveau nom de la compagnie des coteaux de Gascogne) a besoin d'une servitude de passage, d'entretien des canalisations sur les parcelles appartenant à la commune. Pour cela un acte notarié est nécessaire, cette délibération votée à l'unanimité vise à autoriser l'étude notariale à signer cette servitude.

3. Subvention au festival « Dansesi »

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 50€ à l'association Balixir qui organise un festival de danse trad le 19 octobre.

4. Avancement des projets

Le remplacement de la chaudière fuel par une pompe à chaleur dans le logement de l'ancienne école est prévu pour mi octobre.

Le passage en LED de l'éclairage public doit se faire début novembre. Il est prévu également une programmation afin de baisser l'intensité lumineuse de 23h à 6h du matin. Demande est faite de remplacer également l'éclairage de l'abribus.

5. Questions diverses

La porte de la cabine à livres a été (volontairement?) cassée par une ouverture forcée à l'envers. La moindre des politesses aurait été d'en informer la mairie !

Les dépôts sauvages dans le local des containers sont monnaie courante, faudra-t-il en arriver à mettre une caméra pour connaître les indéclicats? La question se pose.

Fin de la séance à 22h20